



Avec Habitat Sud Atlantic, devenez propriétaire en toute sécurité



DURANT LES 15 ANS QUI SUIVENT L'ACHAT, VOUS BÉNÉFICIEZ :

- **D'UNE GARANTIE DE RACHAT**  
Habitat Sud Atlantic s'engage à racheter le logement à un prix minimum garanti.
- **D'UN DISPOSITIF D'ASSURANCE-REVENTE**  
Il s'agit d'une garantie contre les risques de décote du bien, en cas de revente "contrainte".
- **D'UNE GARANTIE DE RELOGEMENT**  
Ce dispositif permet aux acquéreurs de bénéficier de 3 offres de relogement locatif dans le parc immobilier Habitat Sud Atlantic (près de 8000 logements), moyennant certaines conditions et le respect de plafonds de ressources.

SERVICE ACCESSION À LA PROPRIÉTÉ

Tél. 05 59 58 40 84  
accession@ophsa.fr  
immobilier.habitatsudatlantic.fr

2 chemin Abbé Edouard Cestac 64100 BAYONNE  
www.habitatsudatlantic.fr

En partenariat avec



Notre nouveau programme en accession sociale à Saint-Martin-de-Seignanx :  
**5 appartements : 2 T3 et 3 T4**





# DEVENIR PROPRIÉTAIRE À SAINT-MARTIN DE SEIGNANX : LE PROGRAMME VICTORIA

VICTORIA  
SAINT-MARTIN-DE-SEIGNANX

## La qualité de vie au cœur d'une ville dynamique

Avec ses **5000 habitants**, **situé** entre la réserve naturelle du marais d'Orx au Nord et l'Adour et ses barthes au Sud, à proximité immédiate de Bayonne-Anglet-Biarritz par la ligne Chronobus à venir, et de l'océan, Saint-Martin-de-Seignanx possède de nombreux atouts. Particularisme local, Saint-Martin-de-Seignanx possède 2 centres, distants de **2 kilomètres** : le **bourg ancien** avec l'église, la mairie et les commerces (place du marché Jean Rameau)... et le quartier neuf avec l'école, la poste et autres services.

De l'un à l'autre, les équipements sportifs (stades, skate-park, mur à gauche, boulo-drome...) et les jardins communaux attestent de l'attachement de Saint-Martin-de-Seignanx à son **environnement naturel et son tissu associatif**. La commune dispose de tous les services de proximité, pour un grand confort de vie au calme et à proximité de tout.



■ 2 T3 à partir de 164 000 €\*  
■ 3 T4 à partir de 215 000 €\*  
Montant de la redevance mensuelle : 1 euro/m²  
(selon la surface utile)  
\*Prix sous conditions BRS

Livraison prévisionnelle : fin 2023

## La résidence Victoria

Située au 2470 avenue du Quartier Neuf, la résidence Victoria est composée d'un bâtiment de **2 étages, de 30 logements et de 62 places de stationnement** (8 en aérien et 54 en sous-sol).

La construction privilégie majoritairement **la double orientation** des logements afin d'optimiser au maximum le confort des futurs occupants et aussi réduire les coûts en matière de consommation d'énergie. Les logements orientés sur la façade Sud-Est quant à eux s'ouvrent sur une zone naturelle arborée offrant **un riche panorama**.

Le projet, aux lignes contemporaines, affirme sa volonté d'intégration dans l'architecture environnante existante : des volumes simples et lisibles, des tons chauds, des matériaux qualitatifs et une réinterprétation des codes architecturaux locaux (corniche, formes de pentes, éléments de charpente, enduit de façade clair, menuiseries blanches hautes et étroites soulignées et agrémentées de volets battants en bois peints ou de volets roulants blancs selon leur positionnement).



## Votre appartement avec Habitat Sud Atlantic

Habitat Sud Atlantic propose 5 appartements (2 T3 et 3 T4) au cœur de la résidence Victoria, en Bail Réel Solidaire.

### • Les appartements :

- T3 de 62 à 64 m²
- T4 de 83 à 91 m²

### • De belles prestations

- Carrelage dans le séjour, les SDB et les WC, parquets dans les chambres
- Sèche-serviette électrique dans les salles-de-bain
- Murs en peinture lisse
- Volets roulants à manœuvre électrique pour la grande baie du séjour
- Terrasses et jardins privés
- Prise TV dans le séjour et la chambre principale
- Parking en sous-sol.

Acheter en BRS  
avec Habitat Sud Atlantic :  
devenir propriétaire  
à Victoria sans se ruiner !

Le Bail Réel Solidaire (BRS) est un dispositif innovant qui repose sur le principe de dissociation entre le foncier et le bâti. Il permet de proposer ainsi des logements à un prix inférieur au prix de marché.

Dans la pratique, Habitat Sud Atlantic conserve la propriété du terrain dans la durée. En tant qu'accédant, vous jouissez pleinement des droits réels sur votre logement tout en vous acquittant d'une redevance mensuelle d'occupation du terrain auprès d'Habitat Sud Atlantic.

## LES AVANTAGES :

- Le prix d'achat est **encadré et très attractif** (et donc des mensualités à rembourser moins élevées que pour un achat classique).
- Les logements proposés présentent toutes les caractéristiques de **qualité et de confort**, répondant aux réglementations en vigueur. Vous devenez **propriétaire de votre logement**. Vous pourrez par la suite le revendre ou le transmettre à vos héritiers (sous conditions).
- **En cas d'accident de la vie, vous bénéficiez de garanties de rachat et de relogement**. Ces sécurités vous permettent d'effectuer votre achat immobilier en toute tranquillité. Vous avez la possibilité de bénéficier du **PTZ (prêt à taux zéro)**, un crédit immobilier dont les intérêts sont à la charge de l'État.



Simulation T3



Simulation T4